

Publié le 22 Juillet 2017

Effet d'annonce

Macron annonce qu'aucun budget autre que celui de l'armée ne sera augmenté, un engagement crédible ?



24 heures après la démission du général De Villiers, Emmanuel Macron a finalement décidé d'augmenter le budget de l'armée en 2018.



Avec [Pierre-François Gouiffès](#)
[Voir la bio en entier](#)

Atlantico : 24 heures après la démission du général de Villier, Emmanuel Macron a finalement décidé d'augmenter le budget de l'armée en 2018. Compte tenu des promesses d'économie du chef de l'état, cette promesse vous semble-t-elle crédible ?

Pierre-François Gouiffès : Il faut différencier les éléments structurels de la conjoncture politique.

Sur le plan structurel, il faut bien avoir en tête que la dépense publique régaliennne (sécurité intérieure et extérieure, justice, diplomatie...) recule de façon substantielle depuis plusieurs décennies tant en poids relatif dans l'ensemble des dépenses publiques qu'en proportion du PIB : ainsi les dépenses d'administration générale, de défense et de sécurité sont passées de 12,2 % à 9,5 % du PIB depuis 1995, pendant qu'au même moment la dépense de santé et de protection sociale est passée de 28,3% à 32,7 % (record mondial). Il y a donc eu une claire éviction de la

dépense publique régaliennne par la dépense publique sociale. L'engagement de l'exécutif de remonter la dépense de défense vers 2% (contre 1,7% actuellement aujourd'hui) constituerait une rupture d'orientation à laquelle je suis favorable, d'ailleurs dans un contexte de fort consensus au moins verbal en la matière :les programmes de François Fillon et de Marine Le Pen allaient dans le même sens.

Ces éléments structurels doivent s'accommoder du feuilleton politico-militaro-judiciaire qui agite le pays depuis la publication du décret d'avance budgétaire du fait des multiples rebondissements que l'on connaît.

Cela vous semble-t-il légitime vis à vis des autres ministères ? N'y en a-t-ils pas qui devraient également bénéficier d'une augmentation selon vous ?

La détermination et l'orientation d'un budget constituent des actes politiques fondamentaux, et il est inéluctable que tout budget marque des priorités politiques, avec le choix du budget de la défense évoqué par Emmanuel Macron le 20 juillet à Istres pour le budget 2018.

Concernant la sphère publique dans son ensemble et vu le double niveau de la dépense publique (record mondial) et de la dette (quasiment 100% du PIB contre 15% en 1974) issue d'une séquence ininterrompue de déficits budgétaires, il me semble logique que beaucoup de départements ministériels s'habituent à ne plus profiter d'augmentations de moyens si l'on espère retrouver une soutenabilité de nos finances publiques.

Cette mesure a été prise afin de rassurer les rangs de l'armée. Cependant, la rapidité de cette promesse ne rend-elle pas le départ de Pierre de Villers encore plus difficile à encaisser ?

Concernant l'exécutif, Il s'agit moins d'une promesse que de la confirmation d'un engagement pris dans le cadre du semestre électoral dont la France vient tout juste de sortir. Le feuilleton militaro-budgétaire en cours contribue comme jamais à mettre au centre du débat public la question de moyens des forces armées à un moment doublement marqué par la fin des années de « dividendes de la paix » initiées par la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'URSS et par l'apparition de nouvelles menaces.

Mais l'effort concernant les forces armées ne peut être durable et soutenable que si le pays parvient à maîtriser ses dépenses de protection sociale au sens large et sa masse salariale, bien entendu en ne limitant pas l'analyse au seul budget de l'Etat mais en incluant les budgets sociaux et ceux des collectivités territoriales.